

**PROVINCE DE QUÉBEC, LE 19 AOÛT 2019  
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance d'assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage. Tenue le lundi, (19) août 2019 à 20h00 au Centre Lepageois.

Étaient présents: Madame la conseillère : Josée Martin, messieurs les conseillers : Hugo Béland, et Jasmin Couturier. Absent : Yann-Érick Pelletier, Ghislain Vignola et Myriam St-Laurent

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Magella Roussel, maire.

Tammy Caron, dg-sec-très, est aussi présente.

**Confirmation que tous ont reçu l'avis de convocation.**

Monsieur le maire, vérifie que tous ont reçu l'avis de convocation : réponse affirmative de tous.

**1. 2019-172**

**ACCEPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Josée Martin appuyé par Monsieur Hugo Béland et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**2. 2019-173**

**OCTROI DE CONTRAT-REMPLACEMENT DE PONCEAU 2019-TEQC**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a été en appel d'offres pour le remplacement de ponceau 2019-TECQ;

CONSIDÉRANT QUE suite au dépôt de 6 soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QUE suite au dépôt et à l'analyse des soumissions fait par le service de génie municipal de la MRC;

Il est proposé par Monsieur Hugo Béland appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'octroyer le contrat de « Remplacement de ponceau-2019TECQ » au plus bas soumissionnaire conforme qui est Les Entreprises A&D Landry au montant total de 271 273.61\$ (taxes incluses).

**3. 2019-174**

**DEMANDE DE SALLE-L'ENSEMBLE VOCAL BÉRARD DUPÉRÉ ET SES AMIES**

Il est proposé par Monsieur Jasmin Couturier appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de faire le prêt de la salle municipale à l'Ensemble vocal Bérard Dupéré et ses amiEs pour 600\$ pour 10 pratiques pour le concert de Noël, soit du 2 sept. au 18 nov. 2019.

**4. 2019-175**

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Hugo Béland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h24.

Je, Magella Roussel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
**Magella Roussel, maire**

\_\_\_\_\_  
**Tammy Caron, dir. gén. sec-très.**